

| | |
|---|--|
| DEPARTEMENT DU JURA Arrondissement de LONS - LE - SAUNIER. Canton d'ORGELET. <u>Mairie de SARROGNA</u> | Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de SARROGNA. <u>Séance du 31 août 2020</u> |
| Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de conseillers présents : 9 Nombre de conseillers votants : 9 Absent : 1 Excusé : 1 | L'an deux mille vingt, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale afin de respecter les règles sanitaires, sous la présidence de M. Philippe PROST, Maire en exercice. |
| <u>Présents</u> : Mesdames CARRON Annabelle, DALOZ Christel, GAY RAVIER Laurence, GROSPIERRE Aline et Messieurs BOUQUEROD Marc, HUMBERT Jacques, PROST Philippe, RAVIER Franck et RICHEMOND Adrien <u>Excusé(s)</u> : Mme LAMBERT Maëlle. <u>Absent</u> : M. CROLET Boris | Date de la convocation du conseil municipal : 21/08/2020 Date d'affichage : 04/09/2020 Secrétaire de séance : Madame GAY-RAVIER Laurence |

34-2020 Objet : Amélioration de la défense incendie : demande de subvention au titre de la Dotation de Solidarité aux Territoires - Relance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un plan de soutien avec prévision d'engagement du Département pour les années 2020 et 2021, intitulé « DST socle » est mis en place par le conseil départemental dans le cadre du soutien à l'économie jurassienne suite à la crise sanitaire

Il propose au conseil municipal de solliciter cette aide financière pour le projet d'implantation d'une réserve incendie souple de 120 m³, route de Messia à hauteur de 25 % du coût des travaux H.T

Ces travaux visent à améliorer la défense incendie du village de Sarrogna.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide :

- De solliciter l'inscription au titre de la Dotations de Solidarité aux Territoires « Relance » au taux de 25 %, les travaux d'implantation d'une réserve incendie souple de 120 m³, route de Messia, dont le coût s'élève à 17 574.00 € H.T ;
- Arrête le plan de financement prévisionnel de ces travaux comme suit :

| Financeurs | Montant HT | Taux |
|------------------------|-------------|------|
| Etat (DETR-DSIL-FNADT) | 7 029.60 € | 40 % |
| Conseil départemental | 4 393.50 € | 25 % |
| Autofinancement | 6 510.90 € | 35 % |
| Coût HT PREVISIONNEL | 17 574.00 € | |

- Sollicite de la part de M. le président du Conseil Départemental du Jura l'autorisation préalable de démarrage des travaux.

35-2020 Objet : Révision des tarifs de concessions au cimetière communal

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide La revalorisation des tarifs de concession de terrain au cimetière communal de la façon suivante :

- ✓ Concession trentenaire pour 2 m² = 150.00 €

- ✓ Concession cinquantenaire pour 2 m² = 300.00 €

36-2020 Objet : Budget principal 2020 et budget annexe eau 2020 : décisions modificatives de crédits

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide la modification des crédits budgétaires suivants :

✓ **Budget principal :**

Diminution de crédits ouverts : article 022 : dépenses imprévues – 2 000.00 €

Augmentation de crédits : article 657364 : subvention de fonctionnement versée + 2 000.00 €

✓ **Budget annexe eau :**

Diminution de crédits ouverts : article 022 : dépenses imprévues – 399.00 €

article 673 : titres annulés – 380.00 €

Augmentation de crédits ouverts : article 61523 Réseaux + 779.00 €

Augmentation des crédits : 7718 autres produits exceptionnels sur opération de gestion + 2 000.00 €

6061 Electricité + 1 200.00 €

6228 Analyses eau + 400.00 €

6262 Frais de télécommunications + 200.00 €

6411 Salaires + 200.00 €

37-2020 Objet : Attribution de subvention aux associations

Le conseil municipal fixe les subventions à verser aux associations pour l'année 2020 comme suit :

| Association | Montant 2020 |
|--|--------------|
| Association des donneurs de sang | 50.00 € |
| Amicale des sapeurs-pompiers | 50.00 € |
| ADMR portage repas | 100.00 € |
| Collège Michel Brézillon Association Sportive | 50.00 € |
| Collège Michel Brézillon Foyer Soci-éducatif | 50.00 € |
| Coopérative scolaire école maternelle | 50.00 € |
| Entraide | 100.00 € |
| Juralacs Football | 300.00 € |
| Le souvenir de français | 100.00 € |
| OCCE Coopérative Scolaire Générale | 50.00 € |
| Croix rouge française | 50.00 € |
| Orgelet Rando | 0 |
| Ecole de Musique Orgelet (matériel/partitions) | 50.00 € |
| CEG FC Section de Lons le Saunier | 0 |
| Club Bellevue (foyer logement) | 100.00 € |
| Don CIAS – Halte répit | 241.00 € |

Questions diverses

Travaux en forêt communale parcelles 3 et 4 :

Notification par le Conseil Départemental de la subvention sollicitée pour les travaux de nettoyage/dépressage :

2 795.00 € (500.00 €/h a x 5.59 ha)

Estimation travaux : 6 940.00 € HT

Reste à charge pour la commune : 4 145.00 € H.T

Délai pour solliciter le versement de la subvention : 2 ans sur présentation de la déclaration d'exécution des travaux transmise par l'ONF au conseil départemental.

Ces travaux devraient être représentés par l'ONF au programme d'actions de l'exercice 2021.

Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable

Le conseil municipal décide de ne pas remettre en terre la montée au réservoir de Villeneuve suite aux travaux réalisés.

Dispositif « paiement de proximité »

Démarrage dans le département de ce dispositif permettant aux administrés de régler en numéraire les factures émises par la commune (eau par exemple) de moins de 300.00 € chez les buralistes-partenaires. Un Qrcode sera apposé sur chaque facture, le paramétrage du logiciel est en cours.

Opération brioches 2020 : annulée en raison de la crise Covid 19 et reportée au printemps 2021.

Passages canadiens : un devis sera sollicité pour l'entretien des passages canadiens situé au-dessus du cimetière.

Pour extrait et certification conforme,

Le Maire
Philippe PROST